

Table des matières

1	Métro du Grand Paris : élus et gouvernement s'écharpent sur le calendrier	1
2	Paris : mais si, le trafic autour des voies sur berge s'améliore !.....	3
3	Le fisc va se doter d'un service d'enquêtes judiciaires.....	4
4	Tu veux ou tu veux pas des investisseurs étrangers? Entre attractivité et patriotisme économique, le gouvernement balance.....	6
5	Le futur fonds Le Maire, dédié à l'innovation, sera lancé fin mars.....	8
6	Élisabeth Borne sur la SNCF : "Le statu quo n'est pas possible".....	9
7	Réforme de la SNCF : direction et syndicats reçus ce lundi par le gouvernement.....	11
8	Fin de conflit chez les VTC.....	13
9	Quand le commerçant se transforme en distributeur de billets	14
10	Sauver les hypermarchés, le grand chantier de la grande distribution	16
11	Formation professionnelle : syndicats et patronat poussent les feux, mais pas trop	17
12	Formation professionnelle : faut-il ouvrir le marché de l'accompagnement ?	19
13	Vers une nouvelle stratégie de lutte contre la maltraitance des personnes âgées	20
14	Immigration : les demandeurs d'asile pourront travailler plus facilement.....	21
15	Avec ses propos explosifs, Laurent Wauquiez se met en difficulté	23
16	Les Républicains lancent leur opération pouvoir d'achat	24
17	Florian Philippot lance son parti Les Patriotes dans l'ombre de Marine Le Pen	25
18	BCE, Commission de Bruxelles, Conseil: le grand mercato européen est ouvert.....	27
19	Amérique latine : le grand virage à droite ?.....	30

III ILE-DE-FRANCE

LES ECHOS – 19/02/2018

1 Métro du Grand Paris : élus et gouvernement s'écharpent sur le calendrier



La réunion de concertation, vendredi soir, entre les élus et le gouvernement a échoué. Les premiers reprochent au second de ne pas leur communiquer des éléments essentiels sur le calendrier et le financement.

Si l'Etat a finalement confirmé que [toutes les lignes de métro du Grand Paris prévues seraient réalisées](#), le bras de fer se poursuit autour du calendrier.

Le 22 janvier dernier, le gouvernement avait déjà dû renoncer in extremis à annoncer [son nouveau plan](#) alors que les élus, qui avaient eu vent des projets du gouvernement, étaient prêts à faire un scandale au moment où le président de la République s'apprêtait à lancer son fameux « France is back » au sommet de Davos. Le Premier ministre Edouard Philippe avait alors annoncé le lancement d'une concertation.

Défaut d'information

Mais la dernière rencontre, qui a eu lieu ce vendredi soir, n'a pas eu les effets escomptés. La présidente de la région Ile-de-France et les présidents des sept départements concernés en sont visiblement sortis très remontés.

Notamment parce que les représentants de l'Etat et du gouvernement ont refusé, selon nos informations, de communiquer aux élus des éléments aussi essentiels que le calendrier et les bases financières sur lesquels on leur demande de se prononcer.

« *Quand on vous donne un horizon de mise en service entre 2026 et 2030, on ne peut réaliser aucun projet d'aménagement* », expliquait aux « Echos » un proche du dossier à quelques heures de la réunion.

Le calendrier est « tenable »

« *Les premiers échanges ont permis d'identifier que les solutions à l'impasse financière actuelle existent et Gilles Carrez, député du Val-de-Marne, ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, en a fait la démonstration* », taclent-ils dans un communiqué commun.



« *Par ailleurs, les études techniques produites démontrent que l'allongement des délais de réalisation des lignes du Grand Paris Express est en fait lié à la volonté du gouvernement de limiter le nombre de tunneliers* », révèlent-ils. « *Compte tenu de ces éléments, le calendrier de réalisation du Grand Paris Express peut être respecté, techniquement et financièrement* ».

Calendrier réaliste

Ils rappellent qu'ils soutiennent évidemment la réalisation des lignes nécessaires à la bonne organisation des JO mais qu'il n'est pas acceptable de [sacrifier les autres lignes du quotidien](#) et les millions de Franciliens qui les empruntent pour des questions de tunneliers. « *C'est pourquoi les présidents réclament l'intégralité des lignes 14, 15, 16, 17 et 18. Toutes ces lignes créent un maillage cohérent pour désengorger la région Ile-de-France* », soulignent les élus en demandant au gouvernement de respecter le calendrier de réalisation actuel du réseau.

Ce à quoi la ministre des Transports, Elisabeth Borne, répond indirectement aux élus franciliens dans une interview accordée au « Journal du dimanche ». « *Nous avons travaillé avec eux, ligne par ligne, sur un calendrier réaliste qui sera annoncé dans les jours à venir* », affirme-t-elle, en concluant ainsi son propos : « *Chacun comprend qu'il n'est matériellement pas possible de livrer 200 kilomètres de lignes nouvelles de métro en 2024 alors que les travaux débutent à peine !* »

Dominique Malécot

LE PARISIEN – 19/02/2018

2 Paris : mais si, le trafic autour des voies sur berge s'améliore !



Selon la mairie de Paris, le trafic automobile commence à diminuer sur les «voies de report» où les embouteillages s'étaient multipliés après la piétonisation des voies sur berge.

La mairie de Paris l'avait prédit, fin 2016, lors de la très contestée [piétonisation des voies sur berge](#) de la rive-droite : on allait assister à un phénomène « d'évaporation » du trafic (c'est à dire l'abandon de la voiture par une partie des usagers de la voie fermée). Selon les élus de la majorité, c'est désormais chose faite. D'après les chiffres fournis par la direction de la voirie de Paris, le trafic a bel et bien commencé à baisser sur les voies de report.

Les techniciens qui comptabilisent le trafic moyen durant l'heure de pointe du matin (8 heures-9 heures) et du soir (18 heures-19 heures) sur les quais hauts de la rive droite, de la rive gauche, et sur le boulevard Saint-Germain ont comparé les données (volume de trafic en véhicules par heure) de janvier 2018 avec celles de janvier 2017. Résultat : des baisses généralisées allant de - 5 %... à - 28 % ! Sur les quais hauts, rive droite, là où se concentrent les difficultés, le nombre de véhicules est ainsi passé de 2 140 en janvier 2017 à 1901 en janvier 2018 aux heures de pointe du matin.

« Ces chiffres, bien orientés, montrent que nos prévisions étaient pertinentes », se félicite Christophe Najdovski, adjoint à la maire de Paris chargé de la circulation. L'élu (EELV) attribue ces bons résultats à une « conjonction de plusieurs phénomènes » parmi lesquels la récente [réforme du stationnement](#) tient une place importante. « Avec la fin de l'impunité, on assiste à des changements de comportement », indique-t-il en rappelant que le nombre de voitures qui sillonnent la capitale a baissé de 5 % depuis le début de l'année.

« On reste malgré tout sur des niveaux de trafics élevés sur les axes de report », précise cependant Christophe Najdovski en reconnaissant qu'on est encore loin d'être repassé sous les volumes d'avant la piétonisation. « C'est pourquoi l'enjeu est de réduire encore la circulation. Notamment sur les quais hauts de la rive droite où nous allons poursuivre les aménagements alternatifs comme la mise en service d'une ligne de bus à haute qualité de service. »

Pas de quoi rassurer à la Région où on est loin de tirer les mêmes conclusions que la mairie de Paris sur les chiffres du trafic. « Compter le nombre de véhicules par heure n'indique en aucun cas l'évaporation du trafic. Quand Paris est un vaste bouchon, tout le monde est à l'arrêt, ça limite effectivement le nombre de voitures qui circulent, mais en aucun cas, ça ne fait baisser la pollution », rappelle-t-on dans l'entourage de Valérie Pécresse.

Il y a tout juste trois mois, dans son [ultime rapport sur les voies sur berge](#), le comité d'évaluation de la Région (l'une des 4 instances mises en place pour mesurer l'impact de la piétonisation) concluait d'ailleurs : « Aucun phénomène d'évaporation du trafic (renonciation à des déplacements automobile) n'a pu être observé ou établi plus d'un an après la fermeture de la voie ».

On a testé : Concorde-Bastille en 20 minutes chrono

Terminés, les concerts de klaxons aux heures de pointe et les quais transformés en un vaste parking avec des files de voiture à l'arrêt ? Pour s'en assurer, nous avons réalisé un « trajet test », sur les quais hauts de la rive droite de la Concorde (VIII^e) au port de l'Arsenal (IV^e) – c'est-à-dire au dessus des 3,3 km de voies sur berge désormais interdits aux voitures – un jeudi (jour de fort trafic), par temps de pluie (synonyme de ralentissements), à 17 heures au début de la période de pointe du soir. Et le test n'a pas tourné au cauchemar. Au contraire.

Une fois passé le carrefour, toujours compliqué, avec le pont de la Concorde, la circulation se révèle étonnement fluide jusqu'à la rue du Louvre. Un petit ralentissement qui nous contraint à stopper (presque) au milieu du carrefour et le flot des véhicules repart. Il nous faut 10 minutes pour arriver au Pont-Neuf ; 15 minutes pour passer devant l'hôtel de ville et finalement 20 minutes 30, chrono en main, pour rejoindre le bout du quai Henri-IV. Juste après la piétonisation des berges, ce même trajet pouvait prendre jusqu'à 50 minutes. La preuve que le trafic s'est évaporé diront les uns. Un coup de chance diront les autres...

Jila Varoquier et Benoit Hasse

::: ECONOMIE

LES ECHOS – 19/02/2018

3 Le fisc va se doter d'un service d'enquêtes judiciaires



EXCLUSIF - Après des semaines de bras de fer avec le ministère de l'Intérieur, Bercy vient d'obtenir la création d'un service d'enquêtes judiciaires sur les affaires de fraude fiscale. Il sera opérationnel d'ici à dix-huit mois et disposera d'une compétence nationale.

C'est une petite révolution qui s'annonce dans les couloirs feutrés de l'administration fiscale. Après des semaines de bras de fer avec le ministère de l'Intérieur, Bercy vient d'obtenir [la création d'un service d'enquêtes judiciaires sur les affaires de fraude fiscale](#) . Dotée de 30 à 50 agents fiscaux (inspecteurs ou contrôleurs des impôts), cette équipe devrait être opérationnelle d'ici à dix-huit mois et disposera d'une compétence nationale.

Elle traiterait d'une partie des affaires de fraude fiscale actuellement dans les mains de la Brigade nationale de répression de la délinquance fiscale (BNRDF). Tandis que cette dernière, qui est rattachée au ministère de l'Intérieur, conserverait les dossiers plus lourds sur le plan pénal (fraudes complexes avec délits connexes comme la corruption ou le blanchiment). « *L'ambition est bien d'accroître les moyens dans la lutte contre la fraude* », assure-t-on à Bercy. De fait ces agents à la pointe en matière de fiscalité seront capables de dénicher et de démonter les plus complexes des montages pour échapper à l'impôt.

Officiers fiscaux judiciaires

Bien qu'hébergés par le ministère des Finances, ces agents fiscaux ayant un statut « d'officiers fiscaux judiciaires » seront formés aux techniques d'enquête, et auront des pouvoirs de police : écoutes, filatures, perquisitions et même garde à vue. Mais ils seront cantonnés aux affaires de fraudes fiscales. S'ils découvrent d'autres faits connexes, ils devront transmettre le dossier au parquet, qui saisira conjointement un service de police judiciaire pour compléter l'enquête. Le modèle est celui des douanes judiciaires (SNDJ). Créé il y a une dizaine d'années, ce service des douanes s'est notamment illustré dans l'affaire HSBC ou dans la fraude aux quotas carbone.

Certaines modalités restent à préciser, notamment la tutelle de ce futur service d'enquêtes du fisc. Deux modèles sont à l'étude : soit une réplique des douanes judiciaires au sein de l'administration fiscale, soit une extension du SNDJ à l'image de la puissante Guardia di Finanza italienne.

Un magistrat à la tête de la nouvelle équipe

Une chose est sûre : cette équipe serait dirigée par un magistrat. Celui-ci devrait veiller au bon déroulement des enquêtes et aux délais d'exécution et s'assurerait de la transmission des procédures aux magistrats mandants. « *Ce service, dirigé par un magistrat, devra assurer une grande rapidité d'enquête et une meilleure progression parallèle des procédures administratives et judiciaires. Le dossier devrait arriver très bien ficelé sur le plan fiscal sur le bureau du juge* », se réjouit-on au ministère de la Justice.

Concrètement, ce service n'aura pas l'initiative de l'enquête. Ce sont les parquets financiers saisis de la fraude qui choisiront les enquêteurs les plus appropriés - soit BNRDF, soit SNDJ, soit service d'officiers fiscaux judiciaires à Bercy.

Reste à savoir si la multiplication des services concurrents et non-coordonnés chargés d'opérer une mission similaire sera efficace.

Future police fiscale : les coulisses d'une négociation sous tension //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301307750042-future-police-fiscale-les-coulisses-dune-negociation-sous-tension-2154573.php>

Ingrid Feuerstein et Valérie de Senneville

4 Tu veux ou tu veux pas des investisseurs étrangers? Entre attractivité et patriotisme économique, le gouvernement balance



Edouard Philippe en visite vendredi dans une usine du groupe L'Oréal

Le renforcement des mesures de protection du capital des entreprises tricolores dans les secteurs jugés stratégiques parasite les signaux adressés par Emmanuel Macron à l'international

Le gouvernement a annoncé vendredi préparer une batterie de mesures pour protéger les entreprises françaises des appétits étrangers. Plusieurs dispositions seront inscrites dans la loi Pacte de Bruno Le Maire, dont un élargissement du décret Montebourg de 2014. Édouard Philippe indique que le commerce doit rester ouvert. Mais « nous ne devons avoir aucune naïveté non plus », ajoute-t-il.

Investisseurs de tous pays, soyez avertis : « Choose France » but « Big Bercy is watching you » ! Après [la séquence attractivité au sommet de Versailles](#) où, à la veille de l'ouverture du forum économique mondial de Davos, Emmanuel Macron avait convié 140 patrons de grands groupes pour un speed dating avec la moitié du gouvernement et promu le slogan « Choose France », l'heure est désormais au renforcement de l'arsenal de protection des entreprises français.

Vendredi, le Premier ministre a détaillé une batterie de mesures qui seront inscrites dans la loi sur les entreprises (dite « loi Pacte ») que présentera en avril le ministre de l'Economie et des Finances. « Nous avons souhaité, avec Bruno Le Maire, muscler notre dispositif de veille et de protection des entreprises stratégiques. Nous souhaitons que nos usines, nos technologies, nos sièges, nos centres de décisions, nos centres de R&D s'épanouissent en France et s'y ancrent », a indiqué Édouard Philippe lors d'un déplacement dans une usine de L'Oréal à Lassigny (Oise).

Le tout, « sans brutalité protectionniste ». Une précaution oratoire qui n'empêche le gouvernement d'engager un tour de vis protectionniste, risquant par là même de « brouiller le message envoyé à l'international au moment où le regard des investisseurs est en train de changer », craint le directeur des études de COE-Rexecode, Emmanuel Jessua.

Suivi des engagements. L'exécutif veut notamment [durcir le décret Montebourg de 2014](#), qui oblige les investisseurs étrangers à passer sous les fourches caudines de Bercy pour investir dans les secteurs de la santé, des transports, de l'énergie, des télécoms ou de l'eau. « J'ai demandé à Bruno Le Maire d'étendre le champ de ce décret aux secteurs d'avenir sur lesquels nous sommes aujourd'hui mal outillés. Je pense à l'intelligence artificielle, au spatial, au stockage des données, aux semi-conducteurs ou encore aux infrastructures financières », a détaillé Édouard Philippe.

Un élargissement qui, pour Vincent Brenot du cabinet August et Debouzy, « fait sens ». « L'arsenal juridique s'adapte aux secteurs de demain », salue l'avocat qui juge aussi bienvenu le renforcement, par des audits réguliers, du contrôle des engagements pris par les investisseurs étrangers. « Cela comble une lacune. Aujourd'hui, une fois l'autorisation accordée, il n'y a pas de suivi ». En cas de manquement, les sanctions, elles non plus jamais appliquées, seront revues pour être « réellement dissuasives ».

Édouard Philippe a par ailleurs annoncé que le cadre juridique entourant les pouvoirs exceptionnels de l'Etat en matière de blocage de cessions d'actifs ou de transferts de propriété intellectuelle – grâce à des

golden shares – sera assoupli ; que les services d'intelligence économique seront rapprochés du Conseil de défense et de sécurité nationale et que BpiFrance et l'Agence de participation de l'Etat mettront en place une enveloppe d'intervention financière « pour assurer la protection de nos entreprises ».

La France, comme beaucoup d'autres pays en ce moment, ne serait-elle pas en train de céder aux sirènes protectionnistes ? Les avis sont partagés. Politiques, juristes, économistes, tout le monde s'accorde à dire que l'Europe en général et la France en particulier reste très loin des niveaux de protectionnisme observés en Chine ou aux Etats-Unis.

Prédateurs. « Les Américains ont toujours été plus réalistes que nous sur ce sujet », commente l'ancien ministre du Commerce extérieur de Nicolas Sarkozy, Pierre Lellouche, qui salue « un début de réveil ». Mais si l'ex-député de Paris accueille favorablement ces mesures, il les trouve encore « très modestes ». « Il manque un consensus au niveau européen. Certains pays sans industrie jouent à fond la carte des investissements étrangers et servent de cheval de Troie à des prédateurs qui viennent piller notre propriété intellectuelle ». Une menace face à laquelle Pierre Lellouche plaide pour un rapprochement des services de renseignements français avec les services d'intelligence économique, « comme aux Etats-Unis ».

« Mesures de bon sens », « pragmatisme » pour certains – surtout au moment où la réforme fiscale américaine va aiguïser les appétits des groupes américains gorgés de cash – mais, comme le souligne Jean-Marc Daniel, « on ne peut pas à la fois dire “investissez en France” et limiter ces investissements à des fabriques de bérets sans brevet ». L'économiste estime que la protection des entreprises nationales devrait d'abord passer par un renforcement de leur fonds propres, par exemple avec la mise en place de fonds de pension français ou d'une fiscalité plus attractive que le [nouveau prélèvement forfaitaire unique sur le capital](#). « La protection de nos entreprises pose le problème de l'utilisation de notre épargne », conclut Jean-Marc Daniel.

Le sujet a aussi été abordé par Édouard Philippe vendredi. Le Premier ministre veut simplifier l'épargne-retraite, développer l'assurance-vie investie en actions, faciliter la transmission d'entreprises et renforcer l'épargne salariale (« Nous sommes prêts, dit-il, à baisser le taux de forfait social », un prélèvement sur l'intéressement et participation notamment, qui peut atteindre 20%). Un subtil mélange de politique pro-business et de patriotisme économique. Quitte, pour les investisseurs étrangers, à en perdre leur latin.

L'avertissement à Nestlé

Alors que le pacte d'actionnaires entre les géants Nestlé et L'Oréal prendra fin le 21 mars, Édouard Philippe s'est déclaré « serein et vigilant », vendredi devant les salariés de l'usine de Lassigny. « L'Oréal a des actionnaires fidèles et soucieux de l'entreprise. Nous faisons confiance à leur esprit de responsabilité », a-t-il indiqué.

[Raphaël Legendre](#)

LE FIGARO – 19/02/2018

5 Le futur fonds Le Maire, dédié à l'innovation, sera lancé fin mars



200 à 300 millions d'euros sont dégagés chaque année pour financer des start-up risquées.

Tout est prêt, ou presque... [Le fonds français dédié à l'innovation de rupture](#), promis par Emmanuel Macron pendant sa campagne, existe depuis le 15 janvier mais sera officiellement lancé fin mars. Il est doté de 1,6 milliard d'euros, issus des cessions d'actifs effectuées en 2017 (Engie et Renault) et d'environ 8,4 milliards d'euros en titres, des actions EDF et Thales représentant respectivement 13,30 % et 25,76 % du capital de ces sociétés. Soit un total, comme promis, de 10 milliards d'euros. Ces titres seront remplacés au fil de l'eau par les produits de futures cessions et privatisations qu'autorisera la loi entreprise. Des opérations sur ADP, et sans doute des aéroports de province, Engie, La Française des jeux sont notamment attendues.

Si l'argent a été déposé chez Bpifrance, la gouvernance du fonds échappera à la banque publique. Bruno Le Maire souhaite en effet mettre en place un comité d'orientation qui regroupera des scientifiques, ingénieurs, start-uppers... À eux de réfléchir aux secteurs prioritaires d'investissement. À l'image de ce qui avait été fait pour les [programmes d'investissement d'avenir](#), des jurys sélectionneront ensuite les projets soutenus.

Les arbitrages définitifs seront rendus dans un mois. L'Élysée prévoit alors un temps fort sur l'innovation, avec notamment la remise du rapport du mathématicien et député LREM Cédric Villani sur l'intelligence artificielle. À cette occasion, plusieurs mesures seront annoncées et les contours du fonds précisés. «C'est un travail de concertation entre les équipes de l'Élysée, celles de Bercy, du ministère de la Recherche et du secrétariat d'État au Numérique», précise l'entourage du chef de l'État. Les réflexions s'appuieront également sur un rapport de l'inspection des finances, chargée en octobre par Bruno Le Maire de plancher sur le paysage des aides à l'innovation français.

Une fois la gouvernance fixée, le fonds pourra entamer son cycle d'investissement, afin de soutenir des projets très innovants et risqués, avec donc un fort potentiel d'échec. Bpifrance conservera son budget de financement des start-up, qui s'élève autour de 200 millions d'euros annuel. Le nouveau fonds se chargera des profils les plus risqués.

Le ministre de l'Économie rêve de créer une Darpa à la française, du nom de l'agence du département de la défense américain, la Defense Advanced Research Projects Agency (Darpa), chargée de la recherche et développement des nouvelles technologies destinées à un usage militaire. «On ne va pas laisser les futurs SpaceX ou les producteurs de véhicules autonomes nous passer sous le nez. Il faut que nous puissions investir davantage dans les innovations de rupture, qui ne sont pas immédiatement rentables pour les entreprises», explique ainsi le locataire de Bercy.

[L'initiative, en tout cas, plaît à Christine Lagarde](#), la patronne du FMI et ancienne ministre de l'Économie sous Nicolas Sarkozy. «Quand j'entends Bruno Le Maire parler du fonds consacré à l'innovation de rupture, moi j'applaudis des deux mains, s'est-elle exclamée jeudi lors de sa rencontre à Bercy avec son ancien collègue des gouvernements Fillon. Les investissements dans l'innovation, la fiscalité destinée à soutenir l'innovation et notamment l'innovation de rupture ou la recherche fondamentale sont extrêmement utiles.»

Moyens très limités

Reste que les moyens dédiés à ce fonds demeurent pour l'instant extrêmement limités. En juin, Emmanuel Macron lançait encore: «la France sera la nation leader de l'hypercroissance. Un fonds de l'innovation de 10 milliards sera lancé.» L'annonce avait été saluée avec enthousiasme par les créateurs d'entreprise... qui n'avaient pas compris tous les détails du dispositif. Loin de 10 milliards, le fonds français investira en fait chaque année entre 200 et 300 millions d'euros, soit le rendement des actifs immobilisés.

Une somme modeste mais pérenne, défend l'exécutif. Pour donner plus de poids au véhicule, Le Maire rêve de convaincre ses partenaires européens de constituer une force de frappe commune sur l'innovation. «L'Allemagne pourrait mettre 500 millions, l'Italie et l'Espagne 200..., calcule déjà Bruno Le Maire, bloqué pour l'heure par les incertitudes politiques qui pèsent chez nos voisins. Si 4 ou 5 autres États font comme nous, on aura une manne de 1,5 milliard d'euros pour financer les innovations de rupture dans l'Union européenne.» À ce niveau-là, la comparaison avec la Darpa, et ses 3,2 milliards de dollars de budget 2018, commencera alors à tenir...

[Anne de Guigné](#)

::: ENTREPRISES

LE JDD – 18/02/2018

6 Élisabeth Borne sur la SNCF : "Le statu quo n'est pas possible"



Elisabeth Borne dans son ministère.

Pour la première fois la ministre des Transports Elisabeth Borne revient dans une interview au JDD sur l'explosif rapport Spinetta concernant l'avenir de la SNCF.

Trois jours après la publication du décapant rapport Spinetta, la ministre des Transports Elisabeth Borne revient sur ce texte qui préconise de profondes réformes de la SNCF : "Il pose un diagnostic, sévère mais malheureusement très juste. Ce qui est dit sur les difficultés de notre service public ferroviaire est largement partagé. Ensuite, en ce qui concerne les propositions, nous n'avons pas d'a priori, tous les sujets sont sur la table en toute transparence", explique-t-elle dans une interview au JDD.

Les réformes se sont succédé sans résultat. Pourquoi celle que vous portez peut-elle réussir?

Jamais l'Etat n'a fait un diagnostic complet et apporté une réponse globale aux problèmes du ferroviaire. On s'est occupé tantôt de gouvernance, tantôt des commandes de TGV, de la dette, de la structure du groupe, sans jamais avoir une vision globale. Rien n'a été réglé. La qualité du service n'est pas au rendez-vous, la dérive des coûts s'est poursuivie et le poids de la dette s'est alourdi. Dans le même temps, on a sacrifié le réseau classique au profit des lignes à grande vitesse et fait de mauvais choix en matière d'investissements. Ces vérités ne sont agréables ni pour l'Etat ni pour la SNCF.

Guillaume Pepy a-t-il lui aussi une part de responsabilité?

Le Premier ministre a déjà répondu qu'il a la confiance du gouvernement.

Quel objectif visez-vous aujourd'hui?

En 2017, les contribuables ont dépensé 14 milliards d'euros en subventions publiques pour le ferroviaire, c'est 22% de plus qu'il y a dix ans. Par ailleurs, la dette gonfle de 3 milliards d'euros par an. La qualité de

service s'est-elle pour autant améliorée? Non. Nous sommes dans une impasse, une dérive. Nous devons agir pour rattraper notre retard. L'ensemble du système doit être plus performant. Le coût au kilomètre en France est supérieur de 30% à celui de nos voisins. Ce n'est plus tenable.

Le rapport Spinetta va-t-il inspirer le gouvernement?

Il pose un diagnostic, sévère mais malheureusement très juste. Ce qui est dit sur les difficultés de notre service public ferroviaire est largement partagé. Ensuite, en ce qui concerne les propositions, nous n'avons pas d'a priori, tous les sujets sont sur la table, en toute transparence.

Allez-vous toucher au statut des cheminots?

Le monde a changé. Est-ce normal que malgré cela la définition des métiers ferroviaires soit restée figée? Le rapport Spinetta pose la question de la polyvalence. Elle aurait dû faire l'objet de négociations dans l'entreprise, mais cela n'a pas évolué... C'est le résultat d'une responsabilité collective de l'Etat et de la SNCF.

La fin programmée du statut des cheminots ne serait-elle pas un chiffon rouge pour les syndicats?

Nous n'avons pas commencé les discussions avec eux. Le diagnostic et les propositions du rapport peuvent être parfois dérangeants, pour tout le monde. Nous allons donc maintenant écouter les syndicats, en discuter. Mais il est clair qu'on ne peut plus continuer à être dans les non-dits, les non-choix. C'est aussi une question d'adaptation aux contraintes et aux attentes modernes.

Faut-il une nouvelle loi?

Beaucoup de sujets relèvent en réalité essentiellement de décisions et d'accords d'entreprise, notamment les questions d'organisation du travail et donc de productivité. Mais certaines questions appellent nécessairement une réponse législative.

Que répondez-vous au leader de la CGT, Philippe Martinez, quand il parle de "casse du service public"?

C'est exactement l'inverse. Le plus grand danger pour ce grand service public auquel nous sommes tous attachés, ce n'est pas la réforme, c'est le statu quo. Nous allons dépenser 36 milliards d'euros dans les dix ans à venir pour moderniser le réseau, soit 50% de plus que lors de la dernière décennie. Dix millions d'euros d'investissement par jour sur dix ans, c'est ça une politique antiferroviaire? La vraie casse du service public, c'est quand on a près de 20% des lignes qui sont ralenties par manque d'entretien comme aujourd'hui. La vraie casse du service public, c'est quand on laisse se dégrader la qualité du service dans les trains de nuit jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voyageurs et qu'on arrête ces trains. La casse du service public, c'est de laisser perdurer la situation actuelle!

Le rapport pointe le manque de rentabilité de petites lignes. Sont-elles menacées?

Je n'aime pas le terme "petites lignes", car ce sont des lignes essentielles pour le quotidien de nombreux voyageurs. Ce sujet doit être abordé au cas par cas avec les Régions et le moment venu. Nous avons prévu d'investir 1,5 milliard d'euros dans la remise à niveau de ces lignes dans le cadre des contrats de plan Etat-Région. Nos engagements seront tenus. Leur avenir ne sera pas défini depuis Paris mais dans chacune des Régions, dans un processus adapté car ce sont elles qui ont la responsabilité du plan de transport sur leur territoire.

La CGT a lancé un appel à la manifestation pour le 22 mars. Redoutez-vous des mobilisations massives?

Je démarre lundi les discussions avec les syndicats. Nous allons aborder des sujets très sensibles. Il y a des inquiétudes et forcément beaucoup de questions, c'est légitime. Nous allons dialoguer, y répondre. Mais le statu quo n'est pas possible. C'est ma ligne rouge, et celle du gouvernement.

Allez-vous accélérer l'ouverture à la concurrence, comme le préconise le rapport?

Elle est prévue fin 2020 pour les TGV et fin 2023 pour les TER, mais la pire des choses serait d'attendre la dernière minute comme pour le fret. Une ouverture à la concurrence progressive et préparée est dans l'intérêt de tout le monde. Les Régions sont demandeuses, et cela va être stimulant pour la SNCF.

Les cheminots s'inquiètent aussi de leur transfert vers de nouveaux opérateurs...

Cela fera partie de nos sujets de discussion. Il y a des éléments essentiels de leur statut auxquels les cheminots sont très attachés. Ils doivent pouvoir être transférés avec le salarié. L'idée que les cheminots emportent avec eux un "sac à dos social" fait consensus : cela leur permettra de rester au même endroit, d'exercer le même métier et de préserver leurs droits.

Le rapport Spinetta propose un changement de statut pour SNCF Réseau, qui deviendrait une société anonyme (SA). Quel est l'intérêt?

Rien n'est décidé. Jusqu'ici, laisser filer la dette de SNCF Réseau de 3 milliards par an n'a manifestement dérangé personne. Avec un autre statut, on n'aurait pas pu se le permettre. L'idée est de dire que les acteurs doivent être responsables sans se défausser sur la SNCF de la dette accumulée.

L'Etat va-t-il prendre une part de la dette de la SNCF, qui s'élève à 46 milliards d'euros?

Il serait compliqué d'assurer l'avenir du ferroviaire tout en lui demandant d'assumer seul la totalité de la dette du passé. Pour autant, éponger la dette et laisser le système à la dérive n'aurait aucun sens. Face à l'ampleur des défis et à l'urgence de la situation, tout le monde devra participer au redressement du ferroviaire.

Quel va être votre calendrier?

Nous commençons les premières concertations dès lundi avec la direction de la SNCF, les partenaires sociaux, les Régions, les usagers. La méthode et le calendrier seront annoncés le 26 février à Matignon. La situation étant préoccupante et alarmante, il y a urgence à agir.

Et pour celui du Grand Paris Express?

C'est un projet essentiel, mais nous héritons d'un calendrier irréaliste et de coûts qui ont dérivé. Nous avons voulu sortir de l'ancienne démarche où l'on promettait tout, car cela décrédibilise la parole publique.

La réalisation de nouvelles lignes prévues pour les Jeux olympiques de 2024 est-elle remise en question?

J'ai réuni à nouveau vendredi un groupe d'élus franciliens pour travailler avec eux, ligne par ligne, sur un calendrier réaliste qui sera annoncé dans les jours à venir. Certaines seront prêtes pour les JO, mais chacun comprend qu'il n'est matériellement pas possible de livrer 200 kilomètres de lignes nouvelles de métro en 2024 alors que les travaux débutent à peine!

Arthur Nazaret [et](#) Sylvie Andreau

LE PARISIEN – 19/02/2018

7 Réforme de la SNCF : direction et syndicats reçus ce lundi par le gouvernement



Le président du groupe et PDG de SNCF Mobilités Guillaume Pepy rencontrera ce lundi matin le Premier ministre à Matignon.

Le Premier ministre Edouard Philippe rencontre notamment Guillaume Pepy à Matignon quelques jours seulement après la remise du rapport Spinetta qui fait tant grincer des dents les syndicats.

Quatre jours après [la remise du rapport Spinetta sur la SNCF](#), place à la concertation. Le gouvernement reçoit ce lundi la direction de l'entreprise publique et les syndicats pour entamer le chantier de l'avenir du service public ferroviaire.

Guillaume Pepy, président du groupe et PDG de SNCF Mobilités, Frédéric Saint-Geours, président du conseil de surveillance, et Patrick Jeantet, PDG de SNCF Réseau, seront reçus à Matignon ce lundi matin pour évoquer les profondes réformes préconisées par le rapport remis jeudi à Edouard Philippe. Le Premier ministre rencontrera les représentants des usagers et des régions le reste de la semaine.

Les quatre syndicats représentatifs à la SNCF (CGT, Unsa, SUD et CFDT) seront, eux, reçus séparément au ministère des Transports. « Nous allons aborder des sujets très sensibles. Il y a des inquiétudes et forcément beaucoup de questions, c'est légitime. Nous allons dialoguer, y répondre », a promis la ministre des Transports, Elisabeth Borne, [dans une interview au Journal du dimanche](#), en indiquant que « la méthode et le calendrier seront annoncés le 26 février à Matignon ».

Dans le rapport commandé à l'ex-président d'Air France Jean-Cyril Spinetta, plusieurs pistes sont évoquées, dont une transformation en « sociétés nationales à capitaux publics » des deux principales composantes de l'entreprise, SNCF Mobilités et SNCF Réseau, aujourd'hui établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic), et la fin du statut de cheminot à l'embauche.

Un « sabordage » pour les syndicats

Alors qu'une ouverture à la concurrence est prévue fin 2020 pour les TGV et fin 2023 pour les TER, les syndicats dénoncent à l'unisson un « sabordage du chemin de fer français » selon les mots de la CGT-Cheminots, premier syndicat, avec « des mesures de rentabilité visant exclusivement à la rationalisation du transport ferroviaire » pour l'Unsa-Ferroviaire. Le 22 mars, jour de grève dans la fonction publique, [cheminots et usagers se seront rassemblés à l'appel de la CGT-Cheminots pour une « manifestation nationale »](#) à Paris visant à défendre « un service public SNCF de qualité ». La France insoumise sera à leurs côtés, a indiqué le député Alexis Corbière.

Les syndicats préviennent qu'une remise en cause du statut de cheminot à l'embauche sera un casus belli. C'est la politique ferroviaire développée ces dernières décennies, entre grands projets dispendieux et mauvais entretien du réseau, qui a généré la crise actuelle, pas ce statut, disent-ils, quand le délégué général de LREM Christophe Castaner estimait vendredi qu'il faut « oser assumer de mettre sur la table les tabous et les privilèges ».

Borne évoque un « sac à dos social »

Dans le cadre de leur transfert éventuel vers de nouveaux opérateurs, les cheminots doivent pouvoir emporter des éléments de leur statut avec eux, dans un « sac à dos social », a estimé Elisabeth Borne dimanche. « Cela leur permettra de rester au même endroit, d'exercer le même métier et de préserver leurs droits ».

Mais pour les syndicats, les mesures préconisées ne régleront pas le problème numéro un, celui de la dette de SNCF Réseau qui devrait dépasser les 50 milliards d'euros en 2018. Elle « doit être intégralement reprise par l'État » car « elle provient des choix d'investissements publics et n'a pas à être supportée » par les cheminots, souligne la CFDT-Cheminots (4e syndicat).

La question d'un risque de « rupture d'égalité des citoyens » et d'un accroissement de la « fracture territoriale » est aussi sur la table, avec la fermeture conseillée de milliers de kilomètres de lignes secondaires et le désengagement de l'Etat au profit des régions.

8 Fin de conflit chez les VTC



Les chauffeurs VTC, qui réclament un tarif minimum, ont obtenu une avancée samedi.

Deux ans après la première grande mobilisation nationale des VTC, les chauffeurs étaient à nouveau en grève. Samedi, ils se sont rassemblés près de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et dans quelques villes de province pour réclamer une augmentation de leur rémunération. Leur mouvement, lancé à l'appel de la CFDT, a été suspendu après une rencontre au ministère des Transports en fin d'après-midi. Les représentants des VTC ont obtenu des assurances que leurs revendications seraient prises en compte par les membres d'une mission qui planchent sur la mise en place d'une éventuelle tarification minimale.

En janvier 2016, les VTC protestaient déjà contre la paupérisation de leur métier, soulignant les commissions réclamées par [les plateformes comme Uber](#) et la faible rémunération à la course. Les chauffeurs n'ont toujours pas obtenu gain de cause en dépit de deux lois, de plusieurs rapports et de l'intervention d'un médiateur, il y a tout juste un an. Entre-temps, le nombre de chauffeurs déclarés a explosé, pour dépasser le nombre de 32.000 en France, dont 19.000 en Île-de-France. Et le prix du diesel a augmenté. "L'activité est toujours plus faible en début d'année, ce qui explique que c'est à ce moment-là que les tensions surviennent", explique Laurent Grandguillaume, auteur de la loi de 2016 sur les VTC.

Pas de transparence sur le nombre de collaborateurs

Élisabeth Borne, la ministre des Transports a promis pour le mois de mars l'installation d'un comité national du transport public particulier des personnes. Il devrait une nouvelle fois tenter de régler le bras de fer entre plateformes et chauffeurs et suivre les recommandations de la mission actuellement menée.

Face à des commissions de l'ordre de 25%, les VTC estiment qu'ils doivent pouvoir bénéficier d'un prix minimum. L'Union des VTC revendique un plancher de 12 euros la course et de 2 euros la prise en charge. Selon le rapport publié l'an dernier par le médiateur Jacques Rapoport, pour 60 heures par semaine, le revenu moyen d'un VTC indépendant s'établit à 1.700 euros net par mois, soit inférieur au smic. Pour Uber, lâcher du lest sur la contribution demandée aux chauffeurs compromettrait un peu plus ses ambitions. L'Américain a perdu l'an dernier 3,6 milliards d'euros, malgré une progression de 61% de son chiffre d'affaires. Son objectif pour 2018 est d'atteindre l'équilibre opérationnel et de stopper les pertes avant une introduction en Bourse, programmée en 2019. En France, il refuse toujours de faire la transparence sur son nombre de collaborateurs, ce que va lui imposer la loi Grandguillaume, dont le décret d'application est attendu en mars.

Par Sylvie Andreau

9 Quand le commerçant se transforme en distributeur de billets



Le cashback a le bon goût, aussi, de limiter la présence d'argent liquide dans les caisses.

D'ici à un an, les Français pourront retirer des espèces lors de leur passage en caisse, chez les petits commerçants comme dans les hypermarchés.

Le monde à l'envers : des humains volant le boulot de robots ! Dans quelques mois, les commerçants et les caissières de supermarché feront le travail des distributeurs automatiques de billets. Lors de leur passage en caisse, s'ils règlent par carte bancaire, les consommateurs pourront demander à payer plus que la valeur de leur panier. Ils récupéreront la monnaie, le «trop payé», en argent liquide. Voté en première lecture à l'assemblée nationale, un texte encadrant cette nouvelle pratique commerciale - le «cashback» - est à l'étude au Sénat.

«Le cashback ne pourra être effectué que lors d'un achat chez un commerçant volontaire», explique Nadia Hai, députée LREM de Yvelines, [rapporteuse du texte](#). Une nouvelle pratique, qui, pour ce membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, peut faciliter la vie dans les campagnes. «Les petits commerces pourront ainsi se dessaisir de leur monnaie et les consommateurs récupéreront des espèces sans avoir besoin de prendre leur voiture pour se rendre au distributeur, c'est du gagnant-gagnant», assure Nadia Hai.

La grande distribution y est très favorable

Certains magasins situés dans des zones rurales proposent déjà ce genre de service, comme les «Points verts» du Crédit agricole (*lire ci-dessous*), réservés toutefois à leurs clients. «Là, tous les commerçants qui le souhaitent pourront faire du cashback», souligne Nadia Hai. Le président de l'association des maires ruraux de France, Vanik Berberian, tempère. «Cela peut dépanner, mais ça ne fait pas une politique d'aménagement du territoire», tacle cet élu local.

Comment ça marche ?



Plus que les petits commerçants, les vrais militants du cashback sont les enseignes de la grande distribution. «Même si nous disposons d'un réseau de distributeurs automatique exceptionnel en France, les consommateurs sont demandeurs de ce genre de service qui leur permet de gagner du temps», argumente-t-on à la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), le lobby des grandes surfaces. Le cashback a le bon goût, aussi, de limiter la présence d'argent liquide dans les caisses. «Il optimise les coûts. Ce sont autant d'espèces en moins à manipuler, à stocker, transporter», résume-t-on à la FCD.

Les banques sont plus réservées

Les banques, principales pourvoyeuses d'espèces via les DAB (distributeurs automatiques de billets), dont la gestion est assez coûteuse, ne manifestent pas un enthousiasme excessif. «Avec plus de 55 000 distributeurs et 15 000 points de retraits (Points verts, etc.), nous ne voyons pas de problème particulier d'accès à l'argent liquide», souligne la Fédération bancaire française (FBF). «Si les distributeurs automatiques sont moins fréquentés dans certaines zones, les banques adapteront leur réseau». Bref, il ne faudra pas se plaindre si les banques suppriment des DAB, à l'heure où les retraits marquent le pas en France. Ils ont été au nombre de 1,47 milliard en 2016, en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente, pour un montant global de 126,9 Mds€.

Reste qu'avec l'adoption du cashback, dont les modalités précises seront définies par décret, la France va se mettre au diapason de nombre de ses voisins européens qui l'ont déjà adopté, comme le Royaume-Uni. «En Belgique, 6 % des transactions bancaires aux caisses des magasins donnent lieu à du cashback, signale-t-on à la FCD. Il n'y a pas de raison pour que le marché français soit différent».

6 000 points verts du Crédit agricole

Au Crédit agricole, le cashback n'a rien d'une nouveauté. En créant ses «points verts», en 1989, la banque verte entendait faciliter l'accès aux retraits d'espèces dans les régions rurales, souvent situées loin d'une agence bancaire ou d'un distributeur. Depuis, 6 000 commerçants de proximité comme des boulangers, épiciers, marchands de journaux et buralistes, permettent à leurs clients de retirer des espèces, à la condition que les uns et les autres soient titulaires d'un compte au Crédit agricole. 180 000 opérations de retrait sont ainsi effectuées chaque année. Les commerçants perçoivent, pour le service rendu, 82 centimes d'euro de commission pour chaque opération.

Aurélié Lebelle

10 Sauver les hypermarchés, le grand chantier de la grande distribution



Réduction des surfaces, arrivée de nouvelles enseignes... Les distributeurs ne s'avouent pas vaincus.

L'hypermarché a-t-il encore un avenir en France ? A en croire les distributeurs, ce modèle de grande surface, cannibalisé par les magasins de proximité, la distribution spécialisée et Internet, n'est pas mort. Ce mode de consommation dit du « tout-sous-le-même-toit » reste en croissance dans les pays en développement, mais semble moins pertinent dans les économies développées, où les clients sans enfants ou âgés préfèrent les magasins proches de chez eux.

« Ce concept de distribution de masse, né dans les "trente glorieuses" et pensé dans le but d'écouler la marchandise, n'est plus adapté au contexte sociétal de démassification », estime Philippe Moati, coprésident de l'Observatoire société et consommation (ObSoCo). D'autant qu'il est baigné dans « un environnement de révolution numérique ».

Par sa taille, l'hypermarché continue à vouloir séduire tous azimuts, alors même que des « concepts de précision ont proliféré, comme des formats de magasin plus petits, du hard-discount, des magasins bio. L'hypermarché perd des clients de toutes parts », ajoute M. Moati. Et surtout dans ses rayons non alimentaires. « Peu de gens achètent leur télévision ou leur machine à laver dans un hypermarché. Les ventes sont en chute libre », constate le dirigeant d'un groupe de distribution. Mais « l'hypermarché recèle toujours une grande valeur », a assuré Alexandre Bompard, le PDG de Carrefour, le 23 janvier.

Réduction de la taille des magasins

Les distributeurs ne s'avouent donc pas vaincus et explorent les moyens de relancer le modèle. A commencer par une réduction de la taille des magasins, dont certains font plus de 24 000 m². Carrefour a l'intention de se séparer d'au moins 100 000 m² d'ici à 2020. Ils seront, au cas par cas, réaffectés à la préparation de commandes par Internet, transformés en Promocash – l'enseigne du groupe destinée aux professionnels –, en magasins de déstockage pour fins de série comme en Espagne ou rétrocedés à la galerie marchande où est situé l'hypermarché et recommercialisés en boutiques.

Souvent, la galerie marchande dans laquelle s'insère l'hypermarché appartient au groupe lui-même. Carmila, la société foncière du groupe Carrefour, détient la moitié de celles qui sont attenantes à ses magasins. « Nous sommes en train d'identifier les surfaces dont nous pourrions nous porter acquéreur », a indiqué Jacques Ehrmann, PDG de Carmila, lors de la présentation des résultats de la foncière, le 15 février. *Si elles font entre 3 000 m² et 4 000 m², on peut y faire une extension de la galerie marchande, qui coûte moins cher à réaliser qu'un agrandissement du centre. »*

Stratégie de vases communicants

Depuis cinq ans, Casino a mis en œuvre cette stratégie de vases communicants entre l'hypermarché et la galerie commerciale, en réduisant de 2 % à 3 % par an la taille de son parc, au moment d'une rénovation. L'idée n'est pas de s'en séparer, puisque les hypermarchés effectuent encore 20 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Mercialys, la foncière de Casino, a transformé neuf grandes surfaces alimentaires en 2017, recréant 26 commerces sur plus de 18 000 m². Bilan : des revenus de loyers qui sont censés augmenter de 1,9 million d'euros par an, a précisé Mercialis dans ses résultats annuels, le 14 février. Et un afflux supplémentaire de visiteurs grâce aux nouvelles boutiques. Pour 2018, trois autres grandes surfaces seront transformées à Annecy, Besançon et Brest.

Mais les distributeurs ont également une autre piste pour exploiter l'excédent de surfaces : y faire entrer d'autres enseignes. « *Un des avènements possibles pour l'hypermarché est de devenir une plate-forme de rencontre entre fournisseurs et clients, en louant ses espaces, à la manière d'une place de marché sur Internet, avec ses vendeurs extérieurs, ou comme le rez-de-chaussée des Galeries Lafayette. S'appuyer sur des marques et les laisser faire leur métier au sein du magasin* », envisage M. Moati. Carrefour explore cette voie : dans certains cas, « *des marques qui opéreront en propre dans nos espaces* », avait souligné M. Bompard le 23 janvier.

Casino teste le concept depuis septembre 2017, avec un espace consacré à Cdiscount – le site de vente en ligne du groupe – sur 300 m² dans son hypermarché Géant, à Fenouillet, au nord de Toulouse. Dans un même lieu, les clients trouveront à la fois les prix d'Internet ajustés en temps réel avec les promotions, la profondeur de l'offre et la livraison à domicile, le tout à côté des rayons historiques. Et que le meilleur gagne. Très vite, le test s'est révélé concluant, et Cdiscount a fait son entrée dans trois autres hypermarchés français du groupe. Fin mars, il en comptera neuf. Et dix de plus d'ici la fin juin.

Amélioration de 50 % des recettes

Résultat constaté par les équipes : une amélioration de 50 % des recettes de ces hypermarchés dans les catégories concernées (high-tech, électroménager et équipement pour la maison). « *Le chiffre d'affaires généré en 2017 par les ventes dans les magasins du groupe s'est élevé à 108 millions d'euros* », sur un total de 2,1 milliards d'euros en 2017, précisait Cdiscount mi-janvier, lors de ses résultats. Ajoutant être « *désormais chargé de la gestion des catégories biens techniques et meubles des hypermarchés Géant et des supermarchés intégrés Casino, avec un retrait immédiat en magasin proposé sur près de 5 000 références* ».

Une boutique GO Sport – enseigne de la holding Rallye, maison mère du groupe Casino – a également été installée dans l'hypermarché de Chalon-sur-Saône, mais cette « *opportunité n'a pas vocation à être dupliquée, car [ils] so [nt] déjà sur beaucoup de sites où se trouve Casino* », explique André Segura, président du groupe GO Sport.

Enfin, pour les hypermarchés dont la clientèle est très attentive aux prix, Casino teste l'introduction de son enseigne Leader Price. L'un de ses franchisés avait tenté l'expérience à l'automne 2017 dans trois de ses hypermarchés, en y installant des espaces de vente spécifiques. Et le résultat a été assez concluant pour que le groupe démarre, il y a dix jours, des tests similaires dans ses magasins intégrés de Corbenay (Haute-Saône) et Cenon (Gironde). En parallèle, depuis une quinzaine de jours, il a introduit des produits Leader Price, connotés bon marché, posés sur palettes, dans 8 hypermarchés et 21 supermarchés.

Par [Cécile Prudhomme](#)

::: SOCIAL

LES ECHOS – 19/02/2018

11 Formation professionnelle : syndicats et patronat poussent les feux,

mais pas trop



La négociation des partenaires sociaux a de grandes chances de déboucher sur un accord mercredi. Ils proposent de renforcer les droits des salariés, mais sans bouleverser le cadre d'ensemble. Le gouvernement s'en contentera-t-il ?

Nettement moins conflictuelle que celle de l'assurance chômage , la négociation entre partenaires sociaux sur la formation professionnelle a de grandes chances d'atterrir en douceur mercredi.

La séance de vendredi, qui devait être la dernière, a permis de lever les derniers blocages, surtout financiers. Mais ce qui se dessine va laisser sur leur faim les tenants du big bang : s'inscrivant pleinement dans la continuité de la réforme précédente, de 2014, syndicats et patronats proposent de renforcer les droits des salariés, d'améliorer le fonctionnement des instances paritaires, mais sans changer l'organisation d'ensemble de la « formpro », ni mettre un euro de plus.

Le Compte personnel de formation plafonné

Le grand public retiendra que le Compte personnel de formation (CPF) ne sera plus abondé à hauteur de 24 heures par an avec un plafond à 150 heures, mais de 35 heures dans la limite de 400 heures (55 et 550 pour les non qualifiés). Et qu'il n'obéira plus à une logique de liste pour les certifications éligibles ce qui devrait simplifier son utilisation.

Il retiendra aussi, au grand dam de la CGT qui ne décolère pas, que ce CPF musclé (abondé par ailleurs) va absorber le Congé individuel de formation (CIF), un dispositif taillé pour les reconversions longues dans le collimateur du gouvernement .

Autre changement, le Conseil en évolution professionnel (CEP), qui garantit un accompagnement à chacun, tout au long de sa vie active et quelque soit son statut, ne comprendra plus trois, mais deux phases. Toutes deux gratuites. Mais, surtout, qu'il sera financé, syndicats et patronat ayant réussi, aux termes de savants marchandages, à sanctuariser une enveloppe annuelle de l'ordre de 260 millions. C'est, pour eux, la garantie que le CEP puisse être déployé à grande échelle partout en France.

Muscler les observatoires de branches

Les DRH, eux, découvriront que le plan de formation devient plan d'« *adaptation et de développement des compétences* », et apprécieront au passage que ses différentes catégories sont abolies.

En arrière-plan, les partenaires sociaux proposent de muscler les observatoires de branches et d'harmoniser leurs travaux prospectifs pour mieux appréhender les métiers (et donc les formations de demain). Ils appellent aussi à une refonte du système « *pléthorique et cloisonné* » de certification.

Au fond, l'un des deux gros changements porte sur l'apprentissage, mais là, syndicats et patronat n'y sont pas pour grand-chose, puisque c'est le gouvernement qui, pour l'essentiel, a tenu la plume sur ce chapitre du projet d'accord. Le second changement, à savoir la sanctuarisation de 0,3 % de la masse salariale pour le grand plan compétences à destination des chômeurs, a, lui aussi, été imposé aux partenaires sociaux.

Hormis ces deux points, toute la question, maintenant, est de savoir ce que l'exécutif retiendra de la copie dans son projet de loi. Peu ou prou, le projet d'accord des partenaires sociaux répond aux questions posées dans la feuille du ministère du travail. Mais ce qu'il propose apparaît très loin de répondre [aux sévères critiques qu'Emmanuel Macron a tenu durant la campagne](#) .

Alain Ruello

LES ECHOS – 19/02/2018

12 Formation professionnelle : faut-il ouvrir le marché de l'accompagnement ?



Les partenaires sociaux ont trouvé un accord pour sanctuariser 260 millions par an pour le Conseil en évolution professionnelle. Mais les syndicats refusent que ce droit universel et gratuit soit ouvert à la concurrence.

Il aura suffi d'une grosse heure entre quatre yeux vendredi dans une salle du sous-sol du Medef pour mettre un terme à une critique récurrente depuis 2014 : l'absence de financement du Conseil en évolution professionnelle (CEP). Aux termes [d'ultimes arbitrages dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle](#) , les chefs de file des partenaires sociaux ont réussi à sanctuariser 260 millions d'euros par an pour ce dispositif phare né de la précédente réforme de la formation professionnelle.

Le CEP, [les Français, dans leur immense majorité, n'en ont jamais entendu parler](#) . Question de jeunesse, mais aussi parce qu'aucun effort n'a véritablement été entrepris pour en faire la promotion. Il constitue pourtant l'une des deux pierres angulaires de la doctrine en vogue sur la sécurisation des parcours professionnels qui mêle liberté de choix et accompagnement.

Cinq opérateurs

La première, c'est le Compte personnel de formation (CPF), qui regroupe l'ensemble des droits d'un individu à la formation et qui lui sont attachés, de son entrée en vie active jusqu'à la retraite. Mais pour prendre son destin en main, encore faut-il être bien guidé dans son projet d'évolution professionnelle, et c'est là qu'intervient le CEP que le législateur a voulu universel et gratuit.

Pour le dispenser, la loi de 2014 a désigné cinq opérateurs, Apec, Missions locales, Fongecif, Cap Emploi et Pôle emploi. Lesquels, un peu comme M. Jourdain avec la prose, le font chacun à leur manière et surtout, sur leurs [fonds propres](#), faute de financement dédié.

Si le gouvernement adoube la solution des partenaires sociaux, le CEP va donc pouvoir monter en puissance, l'objectif étant que 1 million de personnes puissent en bénéficier par an, selon un cahier des charges qui va être réécrit. Les 260 millions devraient largement permettre de gonfler les équipes et, ainsi, garantir que personne, même dans les endroits les plus reculés du territoire national, ne puisse pas y avoir accès.

Sauver le soldat Fongecif

Reste à savoir qui va se partager le pactole, une question sur laquelle les partenaires sociaux n'ont pas réussi (à ce stade) à se mettre d'accord. Et pour cause ! Florence Poivey, la cheffe de file du Medef est restée muette vendredi soir sur le sujet, mais à en croire les syndicats c'est clair : le patronat veut que le CEP soit ouvert à la concurrence, l'argent fléché permettant de financer des opérateurs privés, sociétés d'intérim notamment.

Pour FO, il n'en est pas question. Les 260 millions sanctuarisés doivent revenir aux opérateurs du CEP actuels, et encore pas tous, puisque Pôle emploi pourra émarginer sur les fonds du grand plan compétences.

La CGC est sur la même longueur d'onde, l'idée étant notamment de sauver le soldat Fongecif, dont l'avenir est rendu incertain par la disparition du Congé individuel de formation (CIF) dans sa formule actuelle. « *Nous ne voulons pas entendre parler d'appels d'offres. En tout cas pas avant d'avoir soumis les opérateurs actuels à une évaluation drastique. Après on verra* », a renchéri Maxime Dumont pour la CFTC.

Alain Ruello

LE FIGARO – 19/02/2018

13 Vers une nouvelle stratégie de lutte contre la maltraitance des personnes âgées



Installée ce lundi par la ministre de la Santé, une commission doit proposer «une stratégie nationale de lutte contre la maltraitance» des personnes âgées et handicapées. Sa création, prévue sous le précédent gouvernement, n'est cependant pas une réponse à la grogne du personnel des maisons de retraite. Une nouvelle grève dans les Ehpad est prévue le 15 mars.

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, installe ce lundi une commission sur la bientraitance, dont l'ambition est «de proposer une stratégie nationale de lutte contre la maltraitance associant tous les acteurs» dans le cadre du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

Les attentes sont fortes après [la dénonciation de la «maltraitance institutionnelle» des personnes âgées fragilisées lors de la grève intersyndicale nationale](#) (CGT, CFDT, FO, Unsa, CFTC, CFE-CGC et SUD) des personnels des maisons de retraite et des services à domicile, qui s'est tenue le 30 janvier. Les manifestants pointaient notamment des [situations de maltraitance liées au manque de temps et à la surcharge de travail des soignants](#). La commission installée par la ministre de la Santé n'est cependant pas une réponse à ce mouvement social. En effet, la création de ce groupe de travail découle de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) de décembre 2015 et de la mise en place du Haut Conseil de l'âge, un nouvel organisme associé au Haut Conseil de la famille et de l'enfance.

Une commission qui «ne répond en rien aux enjeux du moment»

Cette commission sur la bientraitance travaillera en lien avec le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). «C'est une bonne chose que le secteur des personnes handicapées soit associé à ce travail car les problématiques de maltraitance sont communes, juge [Pascal Champvert, de l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées \(AD-PA\)](#) et membre de ce haut Conseil. Ce lieu d'échange entre les pouvoirs publics et les représentants de l'aide aux personnes fragilisées, les familles, les aidants est utile. Il doit permettre la mise en place d'outils pour mieux analyser ces situations complexes».

L'installation de cette commission n'est toutefois pas perçue comme une réponse à la grogne des professionnels du secteur de l'aide aux personnes âgées. En effet, elle ne traitera pas des questions de fond soulevées lors du mouvement social, tels que l'épuisement des soignants, le manque de personnel en Ehpad et dans le secteur de l'aide à domicile ou encore la baisse du budget pour certains établissements. «Elle ne répond en rien aux enjeux du moment», a tenu à souligner l'AD-PA dans un communiqué.

Les organisations syndicales, l'AD-PA, les associations de retraités et de familles estiment également que l'annonce de la ministre de la Santé d'[un plan de 50 millions d'euros pour les maisons de retraite en difficulté](#) n'est pas à la hauteur de la crise que traverse le secteur. Rejoints par deux syndicats de la fonction publique territoriale, la FSU et la FAFPT, et des associations d'aidants, ils se préparent donc pour une nouvelle grève le 15 mars prochain.

[Agnès Leclair](#)

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 19/02/2018

14 Immigration : les demandeurs d'asile pourront travailler plus facilement



Croisilles (Pas-de-Calais), le 16 janvier. Emmanuel Macron lors d'une visite dans un centre d'accueil de migrants.

Autoriser les demandeurs d'asile à trouver un job au bout de six mois, avant qu'ils aient obtenu le statut de réfugié... ou non : c'est l'une des mesures du rapport sur l'Intégration remis ce lundi.

C'est une petite révolution que propose [Aurélien Taché](#). Dans son rapport sur l'intégration qu'il remet ce lundi à Lyon (Rhône) au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur, ce jeune député la République en marche (LREM) de 33 ans, passé par le Parti socialiste, veut « changer le regard sur ceux qui arrivent ». En levant notamment les blocages administratifs qui pèsent sur le travail des étrangers. « A droite, le logiciel sur l'intégration est focalisé sur les devoirs et l'assimilation, explique-t-il. On demande aux étrangers de chanter *la Marseillaise* et de faire allégeance à la France. Tandis qu'à gauche, c'est le contraire : l'étranger est pensé comme quelqu'un de faible qu'il faut protéger par des droits sociaux. Nous proposons une troisième voie construite sur l'autonomie des personnes. »

L'accès à l'emploi comme condition essentielle de l'intégration en somme. « La première chose que recherche [un demandeur d'asile](#) lorsqu'il arrive, poursuit-il, ce n'est pas qu'on le mette dans un centre

d'hébergement ou qu'on lui donne une allocation pour qu'on s'occupe de lui, c'est qu'on le laisse travailler. » Concrètement, Aurélien Taché veut permettre aux demandeurs d'asile de travailler plus vite et plus facilement. Et ce, avant d'être fixé sur leur sort.

Cette intégration par l'insertion professionnelle suppose donc de raccourcir les délais. Le rapport propose que les demandeurs d'asile puissent commencer à travailler six mois après l'enregistrement de leur dossier. Ce qui correspond à l'objectif fixé dans le projet de loi Asile et Immigration (présenté en Conseil des ministres mercredi) pour instruire les procédures.

Six mois pour commencer à travailler

En clair, si au bout de six mois, le demandeur d'asile n'a toujours pas de réponse sur son dossier, il pourra quand même travailler. « Il faut être cohérent, soit on arrive à avoir une réponse pour l'asile en six mois comme on s'y engage dans la loi, soit on ne prive plus la personne du droit de travailler », plaide Aurélien Taché, ancien apprenti plombier.

Faire gagner un temps précieux à tous ceux qui vont rester, voilà pour l'objectif. Et pour ceux qui seraient déboutés après avoir trouvé un emploi ? « Ils seraient renvoyés dans leurs pays après avoir travaillé de façon temporaire », balaise le député. A ses yeux, « rien n'interdit à un étranger de travailler par principe en France ». D'autant qu'il existe dans notre pays des dizaines de milliers d'emplois qui ne trouvent pas preneurs dans les secteurs du bâtiment par exemple...

La droite criera-t-elle à « l'appel d'air » à l'immigration ? « On ne donne pas du travail, pare déjà Taché, on donne la possibilité d'en chercher. » Le gouvernement devrait, en tout cas, soutenir cette mesure dans la loi. Tout comme la majorité En Marche !, trop contente de se retrouver enfin à l'unisson après des mois de tensions avec l'exécutif, jugé trop dur sur la question migratoire.

Le rapport qui veut refonder la politique d'intégration

Il y a des signes politiques qui ne trompent pas. C'est à Lyon (Rhône), la ville de Gérard Collomb, que le député macroniste Aurélien Taché remettra cet après-midi son rapport sur l'intégration. Le Premier ministre le lui a commandé il y a six mois. Edouard Philippe sera bien là, mais c'est le ministre de l'Intérieur qui jouera, à domicile, les maîtres de cérémonie. Au programme : rencontre avec des réfugiés et table ronde avec des représentants d'associations.

Alors qu'un début de fronde anti-Collomb gronde à l'Assemblée sur le projet de loi sur l'asile et l'immigration, dont on connaîtra précisément les contours mercredi, ce rapport « pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers en France » tombe à pic. Il vient en effet compléter — voire rééquilibrer ? — ce projet de loi contesté par une partie des Marcheurs.

Beaucoup plus de cours de français

Ce document de plusieurs dizaines de propositions ambitionne de refonder la politique d'intégration dans notre pays. Apprentissage de la langue, insertion professionnelle, accès à la culture ou à la citoyenneté... Les mesures visent à apporter des réponses concrètes aux étrangers au moment de leur arrivée, dès qu'ils obtiennent un titre de séjour. Les cours de français, entre 50 et 200 heures, en fonction du niveau de départ, pourront être doublés, voire triplés.

L'intégration économique est aussi un axe fort. Aujourd'hui, seul 1 étranger sur 3 accueilli en France trouve un emploi dans les cinq premières années suivant son arrivée. « On ne tient absolument pas compte du savoir-faire de la personne, de ce qu'elle pourrait vouloir faire en arrivant, de l'orientation vers des métiers où il y a des besoins... A l'exil, on a ajouté le déclassement », déplore Aurélien Taché.

L'ensemble de ces propositions bénéficie d'un budget « asile-immigration » en hausse de 26 % cette année. Certaines seront intégrées dans la loi au moment du débat parlementaire en avril. Après la fermeté affichée envers les migrants économiques, un peu plus d'humanité pour les réfugiés ? « On va enfin voir la deuxième jambe... » espère un Marcheur de la première heure.

L'OPINION – 19/02/2018

15 Avec ses propos explosifs, Laurent Wauquiez se met en difficulté



Depuis son élection, le nouveau patron des Républicains s'employait à arrondir les angles. Il doit affronter sa première polémique

Des propos tenus la semaine dernière devant des étudiants par le président des Républicains, enregistré à son insu, font polémique. « Il faut que tout ce que je dise reste entre nous, avait demandé Laurent Wauquiez à son auditoire. Sinon ce que je vais vous sortir sera juste le bullshit que je peux sortir sur un plateau médiatique. »

Le 13 février, lors de la réunion qu'il tient presque chaque mardi avec l'état-major des Républicains, Laurent Wauquiez a procédé à une ferme mise au point. Le nouveau patron du parti a demandé à ce que désormais plus rien ne filtre des discussions qui y auraient lieu. Quinze jours plus tôt, le débat qui s'y était déroulé autour de [la prise de position du parti sur la plainte pour viol dont Gérald Darmanin était l'objet](#) avait nourri quelques échos de presse. Le nouveau patron du parti n'avait pas apprécié.

Laurent Wauquiez n'aime pas les fuites. « Il nous dit tout le temps de faire très attention. Il verrouille tout », confie un des membres de l'équipe qui l'entoure. Et pourtant c'est lui qui a fauté. Le 16 février, « Quotidien », l'émission de Yann Barthès sur TMC, a diffusé des extraits de propos peu flatteurs que le président de LR avait tenus devant des étudiants de l'école de management EM Lyon, dans le cadre d'un cours consacré aux « grands enjeux de société et de géopolitique ». Pour lui, ce sont des mots bleus, des paroles qui laissent des hématomes.

Enregistré à son insu, Laurent Wauquiez accuse Emmanuel Macron d'avoir « mis en place une cellule de démolition » de François Fillon. Il moque le manque de charisme d'Angela Merkel. Surtout, il assure que Nicolas Sarkozy « mettait sur écoute » ses ministres « pour pomper tous les mails, tous les textos ».

Excuse. Ministre sans interruption entre 2007 et 2012, le nouveau patron des Républicains ne fait là que partager une certitude qu'il avait à l'époque. Mais devant l'émoi suscité par ses propos, il a dû joindre samedi Nicolas Sarkozy pour s'excuser. « Il n'a jamais été question dans mon esprit de soutenir qu'on ait fait surveiller des membres du gouvernement dans le cadre du Conseil des ministres », s'empresse-t-il également de préciser dans un communiqué. « La seule vraie connerie politique de cette affaire, c'est celle-ci », reconnaît un proche de Laurent Wauquiez. Lors de sa campagne pour la présidence du parti, ce dernier s'était beaucoup appuyé sur Nicolas Sarkozy, pour séduire une base encore très largement sarkozyste.

Ce qu'il dit sur Gérald Darmanin peut-il aussi être problématique ? Dans ses enregistrements, le patron de LR n'épargne pas le ministre des Comptes publics, confirmant qu'il est un de ses principaux ennemis. « Il va tomber, assure-t-il. C'est du Cahuzac puissance 10. Vous penserez à moi dans les semaines qui viennent, mais lui, je ne lui promets pas un grand destin. » En s'exprimant ainsi, il offre à Gérald Darmanin et son entourage l'opportunité de dénoncer une entreprise de déstabilisation – d'autant que la plainte pour viol a été classée sans suite depuis. Au passage, Laurent Wauquiez prononce une

phrase qui pourrait être mal vécue en interne. Revenant sur la prise de distance de nombre de dirigeants LR lorsqu'il avait demandé la démission du ministre des Comptes publics, il confie : « En les regardant dans les yeux, je me demandais : il y en a combien qui se disent "pourvu que ça ne m'arrive pas" ? »

Quelle trace tout cela laissera-t-il ? [Depuis son élection à la tête des Républicains, Laurent Wauquiez, à l'image si clivante, s'est employé à arrondir les angles](#). Depuis le 10 décembre, il n'a accordé que quatre interviews télé ou radio. Le 25 janvier, invité de « L'Emission politique » sur France 2, il adopte un ton posé et laisse s'exprimer ses contradicteurs. Le 27, lors de son premier discours devant le conseil national de son parti, il ne se laisse pas aller aux effets de tribune faciles auxquels il a souvent eu recours. Dans les sondages, cela semblait payer. Selon l'enquête Ipsos-*Le Point* du 12 février, il engrangeait 4 points d'opinion favorable chez les Français et même 18 chez les sympathisants LR.

Malin plaisir. Ce week-end, sans surprise, les voix se sont multipliées du côté de La République en marche pour exploiter ses déclarations. « Laurent Wauquiez doit s'expliquer : soit il a mis en lumière un système d'écoutes illicites par Nicolas Sarkozy de ses ministres, soit il a gravement diffamé l'ancien président », a asséné son porte-parole Gabriel Attal. Chez Les Républicains, les déclarations de soutien ont en revanche été moins nombreuses. Certains se sont même faits cruels.

Si Valérie Pécresse est restée silencieuse, un porte-parole de [Libres !, le mouvement de la présidente de la région Ile-de-France](#), a été sans pitié : « Ça coûte combien un cours de cette qualité ?? À peine 17 500 € la scolarité à l'EM Lyon pour passer maître dans l'art du cynisme, de la diffamation, et de l'injure ! », a fustigé Vincent Jeanbrun, maire de L'Haÿ-les-Roses, sur Twitter. « Ses propos ne concourent pas au rassemblement », a estimé, sur France 3, Eric Woerth. Xavier Bertrand s'est, lui, fait un malin plaisir de déclarer qu'ils auraient pu être tenus par « un des membres de la famille Le Pen ». « C'est la même tonalité, la même violence », a expliqué sur BFMTV [celui qui a démissionné de LR en décembre](#).

« Laurent Wauquiez assume être celui qui dit ce que les autres ne disent pas et tant pis si cela emmerde le système », veut se rassurer un des conseillers du patron des Républicains. Même anecdotique, cette affaire aura néanmoins rappelé une des fragilités du nouvel homme fort de la droite : sa parole parfois lui échappe et provoque des sorties de route.

[Ludovic Vigogne](#)

L'OPINION – 19/02/2018

16 Les Républicains lancent leur opération pouvoir d'achat

Le tract est divisé en plusieurs sections. À gauche, une image d'un plateau de monnaie (euros) et d'un document fiscal intitulé 'CHEZ MONSIEUR' avec des mentions 'Dépense publique + 25%', 'Fiscale retraite + 15%' et 'Impôt d'impôt + 15%'. À droite, un texte sur un fond rouge et noir. Le titre principal est 'Avec Macron c'est vous qui payez l'addition'. Le texte annonce une hausse des dépenses de l'état de 7,3 Mds € et une hausse de la fiscalité des ménages de 4,5 Mds €. Il cite des exemples de pertes pour un couple de jeunes retraités (1000€ nets/mois perd 400€ en 2018) et une personne touchant une pension d'invalidité (1300€ nets/mois perd 200€ en 2018). Il mentionne également l'augmentation des taxes sur l'essence, le diesel, le tabac, le gaz et le fioul. Les propositions sont : une vraie lutte contre le gaspillage de l'argent public, une règle d'or : zéro hausse d'impôt, et la défiscalisation des heures supplémentaires. Le logo des Républicains et le site web 'Rejoignez-nous www.republicains.fr' sont en bas.

Le parti de Laurent Wauquiez va diffuser un tract tiré à 500 000 exemplaires : « Avec Macron c'est vous qui payez l'addition »

C'est le premier tract de l'ère Wauquiez. Le 19 février, Les Républicains lanceront une grande opération autour du [pouvoir d'achat](#). « Elle a pour but de dénoncer le matraquage fiscal dont sont victimes principalement les classes moyennes depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir », explique-t-on rue de Vaugirard.

La principale arme de cette campagne sera un tract imprimé à 500 000 exemplaires. La formule qui y figure en gros caractère est sans nuance : « Avec Macron c'est vous qui payez l'addition ». « Cette année, hausse des dépenses de l'Etat de +7,3 milliards €, hausse de la fiscalité des ménages de + 4,5 milliards € », peut-on y lire. Pour être concret, deux exemples sont mis en avant : « Un couple de jeunes retraités percevant chacun 1 000 € nets/mois perdra 444 € en 2018 » ; « Une personne qui touche une pension d'invalidité de 1300€ nets/mois perdra 288 € en 2018 ». L'illustration, elle, se veut taquine. Un ticket de caisse est représenté. Nom de l'établissement qui facture : « Chez Macron ». En plus petit en dessous est écrit « Garçon : Emmanuel »...

Le tract sera diffusé dans toutes les fédérations départementales du parti. Celles-ci sont invitées à organiser réunions et conférences de presse sur le sujet. Une page spéciale du site de LR sera consacrée à l'opération et des infographies diffusées sur ses réseaux sociaux. Un argumentaire sur le pouvoir d'achat, recensant de multiples exemples, va également être distribué aux parlementaires et aux cadres du mouvement. L'idée est d'interpeller le gouvernement à chaque séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Le 14 février, le député de Côte d'Or, Rémi Delatte s'est ainsi exécuté, assurant que « le compte n'y était pas ». La veille, une large partie du bureau politique avait déjà été consacrée au sujet. [Président de la commission des Finances de l'Assemblée, Eric Woerth](#) avait fait un exposé.

« **Sparadrap.** » « On ne lâchera rien sur le pouvoir d'achat. Pour Emmanuel Macron, ce sera le sparadrap du capitaine Haddock », promet [Guillaume Peltier, vice-président des Républicains](#). « Le pouvoir d'achat sera à Macron ce qu'a été la courbe du chômage à Hollande », assure lui Laurent Wauquiez. Ce dernier attendait ce début février avec impatience. Cet automne, dès la présentation du budget, il avait identifié ces premières semaines de 2018 comme une occasion à ne pas louper : le choix du gouvernement Philippe de décaler hausse de la CSG et baisse de la taxe d'habitation allait aboutir à une perte, au minimum temporaire, de revenu et laisser neuf mois aux Républicains pour mettre la question du pouvoir d'achat au cœur du débat et tenter d'affaiblir le locataire de l'Élysée.

« Macron a fait comme pari : les vieux votent LR donc on peut les triquer », confiait récemment Marine Le Pen. Laurent Wauquiez a fait le même constat. Son offensive sur le pouvoir d'achat lui permet de conforter la première clientèle électorale de la droite. Elle est aussi un moyen de tenter d'en conquérir une autre : les classes populaires. C'est désormais l'axe majeur de la stratégie du nouveau président des Républicains. Sur le tract diffusé à partir de ce lundi figurent ainsi trois promesses : lutte contre le gaspillage de l'argent public, zéro hausse d'impôt et surtout défiscalisation des heures supplémentaires.

[Ludovic Vigogne](#)

LE FIGARO – 19/02/2018

17 Florian Philippot lance son parti Les Patriotes dans l'ombre de Marine Le

Pen



Lors du congrès fondateur dimanche, l'ex-numéro deux du FN a livré une bataille à distance avec la présidente de son ancien mouvement.

Les 100 kilomètres qui séparaient ce dimanche Marine Le Pen de son ancien bras droit, Florian Philippot, n'auront pas suffi. [Cinq mois après leur rupture](#), les anciens inséparables se sont comme donné rendez-vous dans la région des Hauts-de-France. La présidente du parti à la flamme s'est arrêtée à Laon, dans l'Aisne, pour l'avant-dernière étape de sa tournée «pour un nouveau Front». Florian Philippot avait, quant à lui, donné rendez-vous à ses fidèles à Arras, dans le Pas-de-Calais, pour le congrès de lancement de son jeune mouvement, Les Patriotes. Coïncidence? «C'est un hasard complet, jure Florian Philippot. J'avoue n'avoir même pas regardé les dates de la tournée de Marine Le Pen.»

Dans l'entourage de celle-ci, on soupçonne pourtant le contraire: «C'est certain, il l'a fait exprès, balaye le conseiller politique Philippe Olivier. Il a calé ça pour gratter de l'attention. Mais il va réunir 100 personnes, ça ne nous intéresse pas.»

Marine Le Pen, «une adversaire comme les autres»

Désintéressé ou non, le divorce est trop proche pour que l'ombre de l'un ne s'invite pas sur les pas de l'autre. Un paradoxe, tant Florian Philippot se donne comme principal défi de «dissocier son image de celle du Front national». Mépriser le parti qui a occupé le plus clair de son temps ces sept dernières années n'est pas si aisé. En marge du «dîner patriote» organisé à son hôtel samedi soir, l'ancien numéro deux du FN en vient à s'en amuser, incapable de ne pas le mentionner: «Il ne faut pas citer plus de trois fois le parti que vous citez, ou un terrible malheur s'abattra.»

Comme pour conjurer le sort, ce n'est finalement que par allusions qu'il criblera dans son discours de clôture dimanche «cette adversaire comme les autres», devant 350 de ses supporteurs. Laisant le soin à sa proche, l'eurodéputée Sophie Montel, d'imiter pour se moquer à la tribune celle qu'elle surnomme «miss 3 mai 2017», en référence au fameux débat d'entre-deux-tours.

Une difficile indifférence que tentera d'afficher également à la presse Marine Le Pen dimanche matin. Questionnée avant d'entrer dans le lumineux boulodrome de Laon, où l'attendent attablés 400 sympathisants, elle balaye: «Florian Philippot? C'était un collaborateur. Ce ne l'est plus. Voilà.» Sans réussir bien longtemps à retenir les chevaux. «Il n'est pas un leader politique, il n'a pas d'espace politique, pas de spécificité à offrir, peu d'adhérents et encore moins d'électeurs...», l'achève-t-elle. Autant dire que les deux partis ne boxent pas dans la même catégorie.

Un jugement que ne partagent pas tous les militants venus l'écouter. «Moi, Philippot, je l'aime bien. Il est droit dans ses idées», défend Bruno Teuret, artisan dans le bâtiment, 51 ans, dont trente au Front national. À la même table, Ludovic Butin, 36 ans, regrette aussi une «regrettable» division: «C'est dommage, Philippot n'était pas du genre à mâcher ses mots. Il ne reviendra pas.»

Pas question pour autant de suivre l'ancien lieutenant dans sa nouvelle aventure. «Ça n'ira pas très loin son truc. Il aurait été plus utile au Front. Je pense que c'est un très bon numéro deux», lâche le chef d'entreprise. Laëtitia Noël, secrétaire médicale de 34 ans, tire le même constat. «Je l'appréciais

beaucoup. Je lui tire mon chapeau pour son calme et ses plateaux télévisions. Mais je ne me vois pas voter pour qui que ce soit d'autre que Marine Le Pen.»

«Le FN a échoué»

Une réalité dont ont bien conscience les fidèles de Florian Philippot rassemblés à Arras. Issus du FN, beaucoup accusent [Marine Le Pen «d'avoir trahi la cause» sur la sortie de l'euro](#), l'Union européenne ou lors du funeste débat d'entre-deux-tours: «Cette soirée m'a donné l'impression d'avoir travaillé cinq ans pour rien, tonne Serge Kaznowski, 62 ans, qui a rendu sa carte du FN en même temps que son fils et quatre autres conseillers municipaux de Liévin. On sait qu'on va avoir des premiers temps difficiles mais il faut un début à tout.» «C'est un grand défi, abonde Sylvain Marcelli, 29 ans et conseiller régional du Grand Est. Mais on n'a pas d'autres choix que de mener la bataille. Le FN, lui, a échoué.»

Malgré les avertissements du leader britannique de l'Ukip, Nigel Farage, qui dans un message vidéo diffusé lors du congrès des Patriotes les a préparés à être «méprisés, ridiculisés et minoritaires, comme [il l'a] été 25 ans», la jeune formation a plus que jamais les yeux tournés vers la prochaine élection européenne. «Ce sera un peu comme Jean-Claude Duss. Soit ça passe, soit ça casse», plaisante Maxime Thiébaut, cofondateur du parti qui ne fait pas mystère des difficultés à venir, notamment pour rassembler les centaines de milliers d'euros nécessaires à une telle campagne.

Pour se donner courage et inspiration, Florian Philippot appelle à «relire les discours de Robespierre». C'est de l'Incorruptible que lui est venue l'idée de poser l'acte fondateur de sa formation à Arras. «Même si c'est un personnage controversé... pour qui ça a mal fini», reconnaît-il. Une épitaphe toute trouvée pour Marine Le Pen qui rêve de la lui accoler, lors des prochaines européennes.

[Charles Sapin](#)

::: INTERNATIONAL

L'OPINION – 19/02/2018

18 BCE, Commission de Bruxelles, Conseil: le grand mercato européen est ouvert



Une longue séquence de nominations – très imbriquées – aux postes clés de l'UE débute, qui durera jusqu'à l'automne 2019 avec les choix des présidents de la banque centrale et du Conseil européen

L'Eurogroupe doit désigner lundi soir son candidat à la vice-présidence de la Banque centrale européenne – l'Espagnol Luis de Guindos est favori. Vendredi, les chefs d'Etat et de gouvernement examineront la reconduction du système des Spitzenkandidaten, qui permet aux partis politiques d'imposer leurs postulants à la présidence de la Commission de Bruxelles.

A vos marques, ou plutôt à vos *Who's Who* européens ! Les têtes d'affiche vont bientôt valser à la BCE, à la Commission et au Conseil européen, et la Bourse aux candidats est déjà ouverte. L'agenda s'étale jusqu'à la fin 2019, mais un bon connaisseur de la vie des affaires s'amuse déjà : « Qui va soutenir qui, à quel poste et en contrepartie de quoi ? Le *bargaining* a commencé à Bruxelles et dans les grandes capitales ».

Le bal s'ouvre ce lundi avec la désignation par les ministres des Finances de la zone euro du remplaçant du Portugais **Vitor Constancio** à la vice-présidence de la BCE. La décision finale sera prise lors du Conseil des chefs d'Etat du 22 mars mais le verdict s'annonce sans grande surprise. Sans représentant depuis 2012 au *board* de la BCE, et après que la présidence de l'Eurogroupe a échappé à l'Espagne en 2015, Madrid devrait obtenir le poste pour son ministre des Finances, **Luis de Guindos**. Soutenue par plusieurs capitales, dont Paris, la désignation de ce Madrilène de 58 ans est l'occasion d'un consensus en prévision de l'étape suivante, plus décisive.

Tous les yeux sont effet déjà rivés sur la succession du président de la banque centrale, **Mario Draghi**, à l'automne 2019. La crise financière a [considérablement renforcé l'influence de la BCE](#) et la phase de normalisation monétaire s'annonce sensible. Pour certains, le choix d'un vice-président du sud de l'Europe ouvre la voie à un président du nord. Le job n'ayant jamais été occupé par un Allemand depuis la création de la BCE en 1998, le nom du patron de la Bundesbank, **Jens Weidmann**, 50 ans cette année, surgit assez naturellement. Ce à quoi d'autres rétorquent que deux Européens du sud (un Italien et un Portugais) constituent aujourd'hui le tandem président/vice-président. Ce qui, sur le papier, laisse ses chances à un Français. Par exemple, le [gouverneur de la Banque de France](#), **François Villeroy de Galhau**.

C'est là que le grand marchandage entre en jeu. « Paris serait prêt à laisser le poste à Jens Weidmann car l'obsession de la France est d'avoir la mansuétude des Allemands sur nos déficits publics et sur la baisse de nos dépenses structurelles », commente un visiteur de l'Elysée. « J'ai un souhait : que le prochain président de la BCE soit aussi compétent que l'actuel. Peu m'importe sa nationalité », a assuré [Emmanuel Macron devant la presse](#) mardi dernier. Voilà qui devrait satisfaire Berlin. Néanmoins, pour soutenir le patron de la Buba, réputé rigoriste et clivant, « les autres pays exigeront une compensation sur l'Union bancaire ou la création des eurobonds par exemple. Pour le gouvernement Merkel, le coût politique pourrait être élevé », souligne Dirk Schumacher, analyste chez Natixis.

Pour la BCE, le Traité de fonctionnement de l'UE impose une personnalité « dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues ». Et le Parlement européen aimerait une femme

Un autre nom est en train d'émerger : celui de **Christine Lagarde**. Pour la présidence de la BCE, elle ferait une candidate parfaite. Ministre de l'Economie en pleine crise des subprimes, la directrice générale du FMI coche le critère imposé par le Traité de fonctionnement de l'UE : être une « personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues ». Et c'est une femme, ce qui plairait au Parlement européen. En 2012, ce dernier avait tenté de bloquer la nomination d'Yves Mersch au directoire de la BCE, pointant l'absence de figure féminine. Si l'Allemande **Sabine Lautenschläger** y a fait son entrée en 2014, cela ne suffit pas à assurer la parité !

Mais il se murmure que la chancelière Angela Merkel aurait d'autres vues pour Christine Lagarde : la présidence de la Commission de Bruxelles, une hypothèse à laquelle l'Elysée ne serait pas favorable... Quoiqu'il en soit, le remplacement de l'actuel titulaire du poste, **Jean-Claude Juncker**, sera à l'ordre du jour à l'issue des élections européennes, au printemps 2019. Le Parlement de Strasbourg est bien décidé [à pérenniser le système des « Spitzenkandidaten »](#) inauguré en 2014, qui impose aux chefs d'Etat et de gouvernement de désigner à la tête de la Commission l'un des chefs de file choisis par les grandes familles politiques.

Mais Emmanuel Macron – qui vient de [subir un échec sur son idée de listes transnationales](#) – souhaite que l'on s'en tienne au traité. Ce dernier prévoit simplement que le Conseil européen désigne un candidat « en tenant compte des élections au Parlement européen ». L'hôte de l'Élysée pourra préciser sa pensée lors de la réunion informelle des Vingt-Sept, vendredi. De nombreux dirigeants seraient sur sa ligne, sachant que le dernier mot reviendra de toute façon au Parlement européen. « Tout dépendra des têtes de liste qui seront investies. Si le candidat est jugé acceptable par les États membres, cela facilitera les choses ; s'il est trop clivant, cela ne marchera pas », résume un bon connaisseur du dossier.

Un nom revient avec insistance : celui de **Michel Barnier**, chargé de négocier le Brexit au nom de l'UE. Il avait tenté sa chance lors des dernières élections européennes, avant de s'incliner devant Jean-Claude Juncker. Cette fois, l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui se garde d'exprimer publiquement le moindre intérêt, part en position de force : « très apprécié du Parti populaire européen » (PPE, droite conservatrice), selon une source parlementaire, son avenir dépend de l'achèvement des discussions avec Londres. Il devra aussi recevoir l'aval de LR, même s'il n'est pas tenu d'être tête de liste en France. A moins qu'il ne décide in fine de rallier LREM, ce qui ne semble pas d'actualité. D'autres personnalités sont citées au sein du PPE, dont le vice-président de la Commission chargé de la croissance, **Jyrki Katainen**, l'ancien Premier ministre irlandais **Enda Kenny** ou le président du groupe à Strasbourg, l'Allemand [Manfred Weber](#).

Du côté des socialistes, la candidature du commissaire aux Affaires économiques et financières **Pierre Moscovici** est également évoquée, de même que celle de La Haute-Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères **Federica Mogherini**. Mais la situation est extrêmement confuse, entre un PS en pleine décomposition, un SPD allemand en difficulté et un Partito Democratico italien en campagne électorale.

Enfin, la commissaire européenne à la Concurrence, la libérale **Margrethe Vestager**, a de nombreux atouts pour se lancer dans la course, notamment celui d'être très apprécié d'Emmanuel Macron. Mais l'ancienne ministre danoise de l'Économie dit [vouloir rempiler au même poste](#). Elle est en outre originaire d'un pays qui n'est membre ni de la zone euro ni de l'espace Schengen.

Reste un autre poste prestigieux à pourvoir : à l'automne 2019, le Polonais **Donald Tusk** tirera sa révérence après deux mandats de président du Conseil européen. Le job est normalement réservé à un ancien chef d'État ou de gouvernement et implique de pouvoir fonctionner en bonne entente avec le président de la Commission. Le nom d'**Angela Merkel** circule déjà... pour le coup d'après. Le mandat de la chancelière courant jusqu'en 2022, la présidence du Conseil serait pour elle une très belle porte de sortie. En attendant, deux autres femmes sont citées : l'ex-Premier ministre danoise, **Helle Thorning-Schmidt**, et l'actuelle présidente de la République lituanienne, **Dalia Grybauskaitė**. Signe de l'aura croissante de Michel Barnier, il est le seul non-chef d'État ou de gouvernement dont le nom circule également pour ce poste.

Le jeu d'équilibre entre hommes et femmes, partis politiques, latins et nordiques, « vieille Europe » de l'ouest et « nouveaux entrants » de l'est s'annonce subtil !

[Muriel Motte](#) [Isabelle Marchais](#) et [Raphaël Legendre](#)

LE FIGARO – 19/02/2018

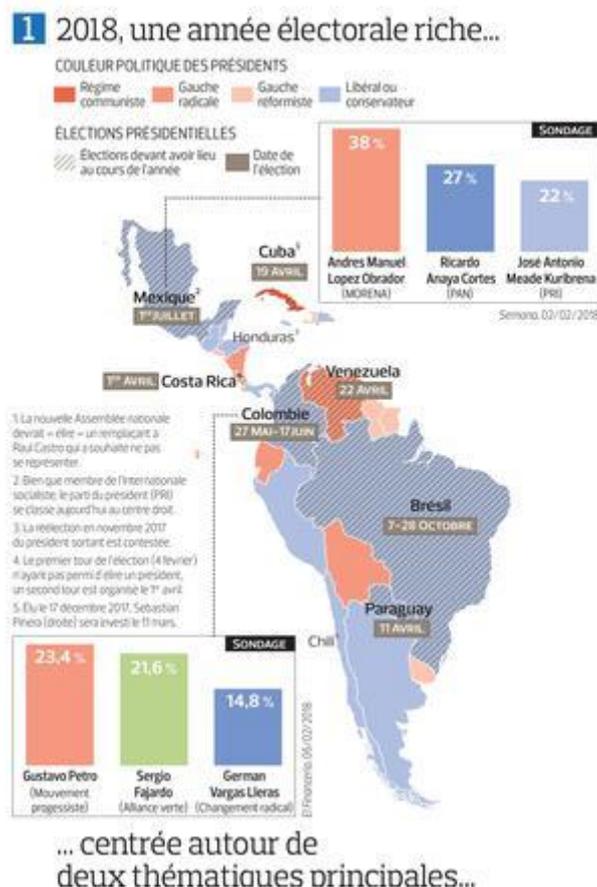
19 Amérique latine : le grand virage à droite ?



INFOGRAPHIES - Six pays latino-américains éliront cette année leur président de la République. Après une décennie de domination de la gauche, la droite est-elle de retour ?

Après la décennie 2000, qui avait vu la gauche dominer la plupart des pays de la région sous le haut patronage du très médiatique [Hugo Chavez](#), avec notamment Nestor Kirchner en Argentine et [Lula au Brésil](#), ces dernières années ont semblé montrer un retour de la droite au pouvoir. Ainsi, le très libéral Mauricio Macri a gagné la présidentielle de 2015 en Argentine. Au Brésil, l'homme de droite Michel Temer a succédé à Dilma Rousseff, destituée après des accusations de manipulation de comptes publics. Au Chili, Sebastian Pinera, de droite lui aussi, va succéder le 11 mars prochain à la socialiste Michelle Bachelet. Pour autant, l'Amérique latine est-elle en train de virer à droite et les multiples élections de cette année pourraient-elles confirmer ce phénomène? Pas si simple. D'une part, le clivage gauche-droite en Amérique latine n'est pas forcément le plus pertinent. La violence et la corruption sont probablement des facteurs plus déterminants d'un «dégagisme» à la sauce latino.

• Argentine, Brésil, Chili, les précurseurs du virage à droite?



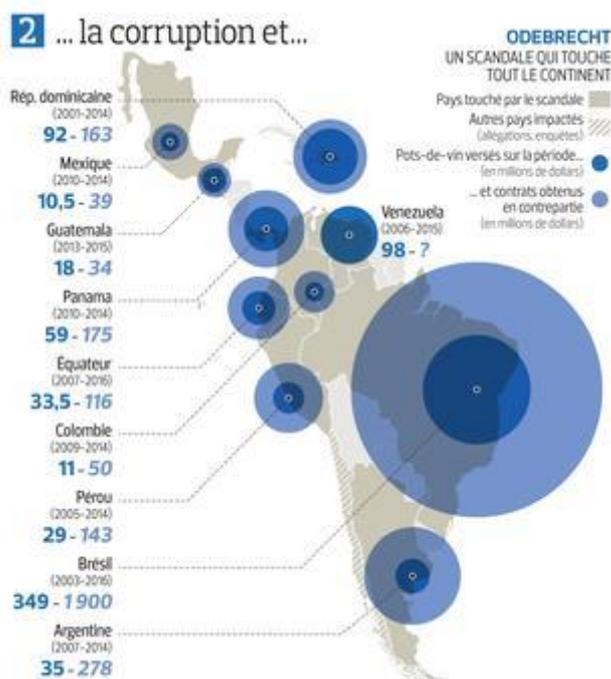
La victoire de [Mauricio Macri](#), en Argentine en 2015, face au candidat soutenu par la présidente Cristina Kirchner, a été saluée par l'ensemble de la droite sud-américaine comme le premier pas d'une

reconquête de la région. Mais cette victoire tient surtout à la lassitude des Argentins face à la gestion chaotique de la présidente Cristina Kirchner, aux scandales de corruption qui ont éclaboussé jusque sa propre famille et à une situation économique catastrophique, aggravée à l'époque par la baisse du prix des matières premières.

Au Brésil, la droite n'est revenue au pouvoir avec Michel Temer qu'à la faveur de la destitution de la présidente Dilma Rousseff, du Parti des travailleurs (PT). Le favori des Brésiliens pour l'élection du scrutin du 7 octobre prochain selon les sondages est... [Lula, le mentor de Dilma Rousseff](#), qui a présidé le pays de 2003 à 2010. «Au Brésil, il est difficile de trouver des candidats car beaucoup de politiciens sont sous le coup d'une procédure ou même en prison, explique Olivier Dabène, président de l'Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (Opalc). Et les sondages sont à prendre avec prudence. Le candidat en deuxième position est Jair Bolsonaro, qui se revendique d'extrême droite. Le cas de Lula est très particulier. C'est sa personnalité que les Brésiliens apprécient, mais le PT lui-même s'est écroulé aux municipales d'octobre 2016.»

Au Chili, la victoire de Sebastian Pinera n'est pas une nouveauté. Il avait déjà succédé une première fois à Michelle Bachelet en 2010. La poussée de la droite en Amérique latine ces dernières années est donc à relativiser. Il faudra attendre les scrutins à venir, cette année, pour confirmer ou infirmer cette tendance.

• Au Brésil, Lula peut-il redevenir président?



Toutes les enquêtes d'opinion indiquent que la popularité de l'ancien président Luiz Inacio da Silva est intacte et dépasse largement celle de tous les autres politiques brésiliens. Le président Michel Temer est au plus bas. Il n'est parvenu à se maintenir au pouvoir qu'en empêchant que prospèrent les accusations de corruption contre lui et contre plus de la moitié des parlementaires. Mais Lula n'est pas épargné par les affaires de corruption.

[Sa condamnation pour s'être enrichi](#), en favorisant la signature de contrats publics en faveur d'entreprises liées au scandale Odebrecht, a été confirmée le 24 janvier par le tribunal supérieur. Il reste à l'ancien président de nombreux recours, qui pourraient lui permettre de se présenter à l'élection présidentielle d'octobre prochain. Sinon, il pourrait mettre sa popularité au service d'un autre candidat du PT.

Le candidat de PSDB (centre droit) demeure très bas dans les sondages. C'est le candidat d'extrême droite, Jay Bolsonaro, qui arrive généralement en deuxième position dans les enquêtes. Mais l'absence

de tout volet social à son programme risque de lui barrer la route de la victoire, dans un pays où 70 % des électeurs ont un revenu inférieur à 478 euros par mois. La popularité de Lula tient en grande partie aux programmes sociaux qu'il a développés pendant sa mandature. Les prises de positions des évangélistes, de plus en plus importants dans la vie politique brésilienne, seront probablement déterminantes. «Au Brésil, mais aussi maintenant dans de plus en plus de pays latino-américains, l'alliance avec les églises évangéliques peut donner un nouvel électorat à la droite», précise Olivier Dabène.

● **Au Mexique, la gauche peut-elle gagner?**

Au Mexique aussi, la corruption a fait beaucoup pour décrédibiliser le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) du président Enrique Pena Nieto. Alors qu'il avait commencé son mandat par de grandes réformes structurelles, qui semblaient montrer que le PRI avait changé, très vite les affaires de corruption ont rattrapé ses représentants et l'entourage du président Nieto. La violence a en outre explosé. 2017 a été l'année la plus sanglante depuis vingt ans, avec 26.573 morts violentes, soit 80 morts par jour.

Pour l'instant, c'est le candidat du parti de gauche Moreno, Andres Manuel Lopez Obrador, AMLO, qui est en tête dans les sondages. C'est la troisième fois qu'il se présente au scrutin présidentiel. Il a toujours contesté le résultat de l'élection de 2006 qu'il avait perdue, selon la commission électorale d'un demi-point, face à Felipe Calderon. Mais son positionnement ouvertement à gauche ne convainc pas une grande partie de l'électorat mexicain, inquiet des relations avec le pays voisin dirigé par Donald Trump, et alors que doit être renégocié le traité de libre-échange nord-américain avec les États-Unis et le Canada, sous la pression du même Donald Trump.

Le PRI a choisi Jose Antonio Meade pour défendre ses couleurs. Ce candidat n'est pas membre du PRI, ce qui a soulevé des oppositions au sein de ce parti, mais a été ministre de l'Économie d'Enrique Pena Nieto. Depuis 90 ans, le PRI n'a perdu le pouvoir que de 2000 à 2012. Le troisième candidat qui pourrait avoir ses chances de la présidentielle du 1er juillet prochain est Ricardo Anaya, qui bénéficie du soutien du Partido Accion nacional (PAN) de droite, du Partido de la revolucion democratica (PRD) plutôt à gauche et du Mouvement citoyen. Mais cette coalition hétéroclite risque d'avoir des difficultés à présenter un programme cohérent, les divergences idéologiques entre ses composantes paraissant peu conciliables. «AMLO démarre toujours bien les campagnes et ensuite sa popularité s'effrite, nuance Olivier Dabène. Le résultat de la présidentielle au Mexique est aujourd'hui très incertain.»

● **La gauche peut-elle l'emporter en Colombie?**



La présidentielle colombienne, avec un 1er tour le 27 mai prochain, se tient dans un contexte très particulier, un an et demi après la signature des accords de paix avec les Farc, accord que la population a, dans un premier temps, rejeté d'une courte majorité le 1er octobre 2016. Selon ces accords, les Farc (Forces armées révolutionnaires de Colombie), transformées en parti politique, la Farc (Force alternative révolutionnaire commune) pourront participer aux élections législatives en mars prochain et à la présidentielle.

Quel que soit le résultat, 10 sièges sont réservés à ce nouveau parti au Parlement selon les accords de paix. L'ancien commandant suprême de la guérilla, Rodrigo Londono, alias [Timochenko](#), se présente à la présidentielle. Les sondages lui attribuent moins de 2 %. Les Farc sont fortement discréditées par 50 ans de guerre civile qui n'ont épargné aucune famille. Les Farc ont été contraintes de cesser leur campagne électorale, l'hostilité de la population ayant provoqué des incidents dans tout le pays. Lors de leur meeting d'ouverture de campagne dans un quartier défavorisé de Bogota, Ciudad Bolivar, seules deux cents personnes s'étaient déplacées.

La plupart des sondages placent Gustavo Petro en tête. Très marqué à gauche, son bilan comme maire de Bogota est plus que mitigé. Les mêmes enquêtes accordent une deuxième place à Sergio Fajardo, qui est soutenu par une coalition de partis de gauche ayant soutenu le processus de paix. Le premier candidat de droite, classé troisième, German Vargas Lleras, a été vice-président de l'actuel chef de l'État, Juan Manuel Santos, Prix Nobel de la paix pour avoir négocié les accords de paix. Il a souvent exprimé des réserves sur les discussions avec la guérilla.

L'opposant le plus farouche aux accords, soutenu par l'ancien président Alvaro Uribe, est Ivan Duque, suivi par Humberto de La Calle, le négociateur en chef du gouvernement lors des cinq années de négociations avec les Farc à La Havane. Si l'on en croit ces sondages, la gauche aurait donc une chance de gagner pour la première fois en Colombie. Cette perspective laisse Olivier Dabène perplexe: «Ces sondages ne sont pas vraiment fiables. Il est possible que les éditeurs de journaux aient choisi de placer Petro en tête pour effrayer les électeurs et favoriser un vote conservateur. Pour le moment, la gauche craint de n'avoir aucun député au Parlement.»

● **Au Venezuela, une présidentielle pour rien?**

Dans l'incroyable chaos politique, économique et social que subissent les Vénézuéliens, le président Nicolas Maduro a choisi d'avancer l'élection présidentielle, prévue en décembre 2018, au 22 avril prochain. Les délais étant trop courts pour organiser une primaire, l'opposition s'est retrouvée en difficulté. Le Conseil national électoral a refusé d'inscrire la MUD, la coalition de l'opposition, comme parti, de même que Voluntad Popular de Leopoldo Lopez, en prison, que Primero Justicia de Henrique Capriles, interdit d'élection, et qu'Accion democrática d'Henri Ramos Allup.

Il leur est reproché d'avoir boycotté les élections municipales qui, officiellement, ont été largement remportées par le parti au pouvoir, le PSUV. Dans ce contexte, la victoire de Nicolas Maduro, qui se présente pour un second mandat, ne fait guère de doute, mais il est probable que peu de pays reconnaîtront la légitimité de cette élection. La Cour pénale internationale de La Haye vient d'ouvrir une enquête pour atteintes aux droits humains lors des répressions du printemps dernier qui ont provoqué la mort de plus de 120 personnes.

[Patrick Bèle](#)

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

